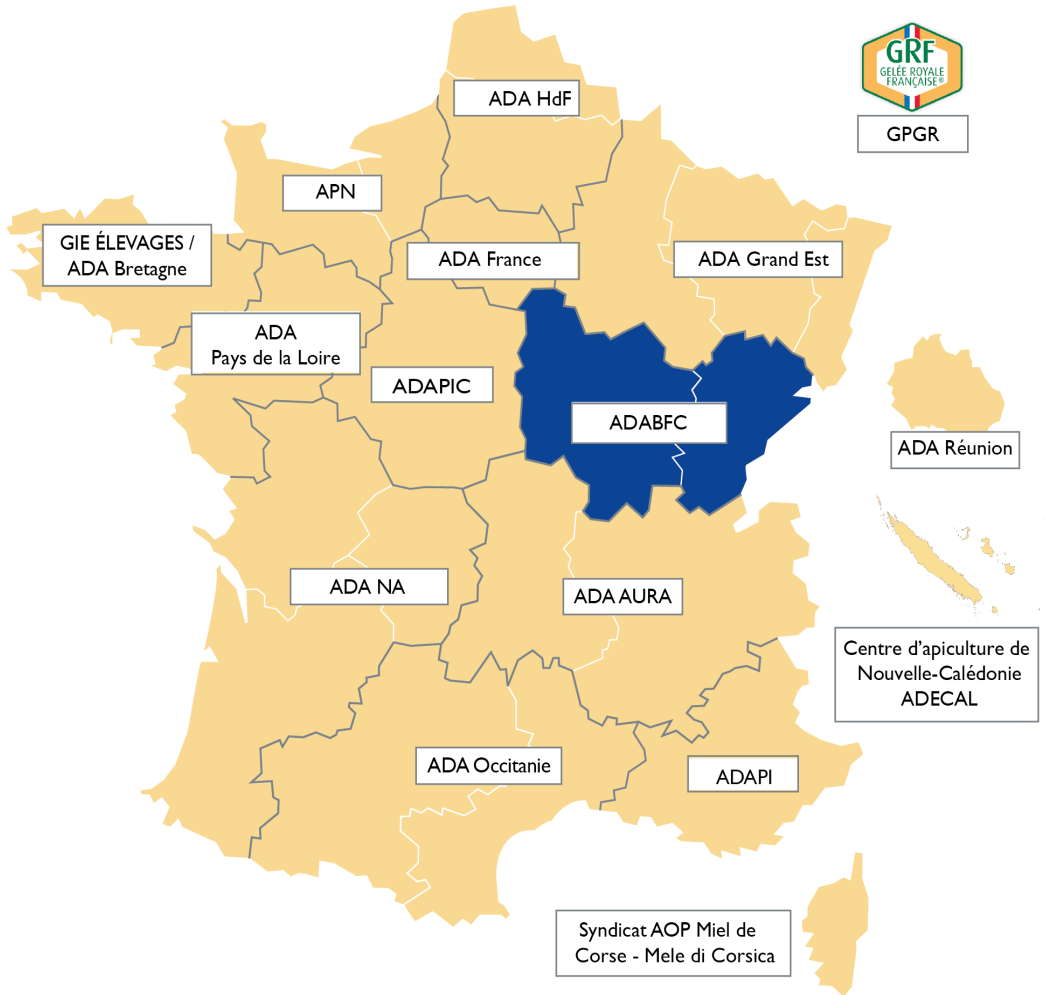


L'APICULTURE RÉGIONALE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE



GPGR



Association pour le
développement de
l'apiculture en
Bourgogne-Franche-Comté

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



FranceAgriMer

FICHE RÉGIONALE

L'APICULTURE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

La filière apicole professionnelle en région Bourgogne-Franche-Comté

L'Association pour le Développement de l'Apiculture en Bourgogne-Franche-Comté a été créée en 2019 suite à la fusion des Associations de l'Apiculture en Bourgogne et en Franche-Comté (ADAB et ADAFC). Son objectif est **d'œuvrer pour le développement de l'apiculture dans le but de dynamiser et de structurer la filière régionale :**

- En étant le partenaire privilégié de toutes les instances régionales regroupant une diversité dans les activités techniques et économiques représentatives de l'apiculture régionale.

- En favorisant un environnement de qualité pour le maintien de l'abeille mellifère à travers l'animation, la communication, l'information sur l'apiculture auprès du milieu agricole.

- En dynamisant l'apiculture régionale au travers d'actions diverses se rapportant à l'abeille ou à l'apiculture.



Les missions et les thématiques de travail de l'ADA BFC :

- Appui technique production - élevage
- Accompagnement à l'installation
- Santé des abeilles
- Ressources & Environnement
- Formations et informations
- Relations agriculture - apiculture

Le territoire de Bourgogne-Franche-Comté : climat & relief

Le climat a une influence sur la production de miel. Le climat continental se traduit par des hivers froids responsables d'un début de saison apicole tardif et des étés secs responsables de la complication des miellées estivales.

La Bourgogne-Franche-Comté c'est:

- Un climat semi-continental
- 47 784 km² de superficie
- La cinquième plus vaste régions de France
- Une diversité géographique: cultures, prairies, vignes, massifs (Vosges, Jura, Morvan)

Les ressources disponibles sur le territoire:

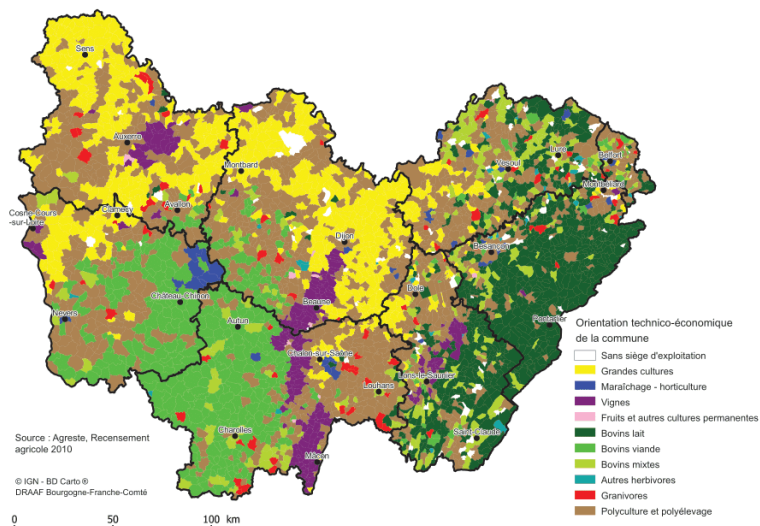
Avec 2,56 millions d'hectares, la Surface Agricole Utile occupe plus de la moitié du territoire. En couvrant 25% du territoire, les surfaces toujours en herbe sont sur-représentées par rapport à la moyenne française. Sur les plateaux de la Côte d'or, de l'Yonne, de la Nièvre et de la Haute- Saône, on trouve certaines grandes cultures

	Surfaces	
	ha	par rapport à 2017
Blé tendre	374 970	-9%
Orge d'hiver	178 585	-11%
Orge de printemps	41 495	▲ +16%
Maïs	68 685	▲ +16%
Colza	189 685	▲ +8%
Tournesol	17 650	▲ +14%
Pois prot.	16 935	▲ +24%
Soja	34 495	▲ +23%

intéressantes pour l'abeille, notamment le colza, le tournesol ou le maïs.

Cependant, à cause du changement climatique, leurs surfaces sont en train de diminuer du fait de la pression des ravageurs et du manque d'eau.

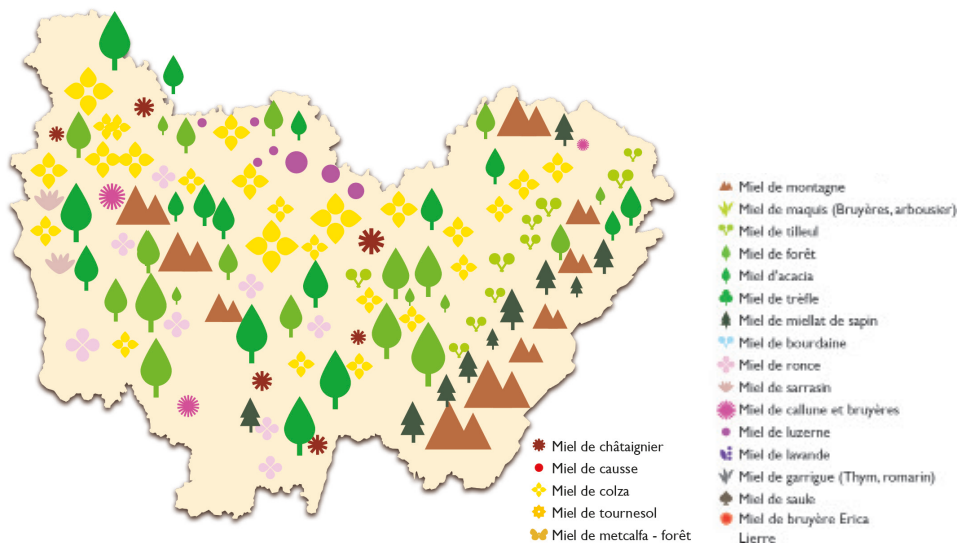
La forêt couvre 1,7 million d'hectares représentant 36% du territoire régional. De même, le bocage est un élément structurant les paysages de l'Est de la région. Le linéaire des haies serait actuellement d'environ 53000 km dont 43000 km en Bourgogne (hors linéaire de haie arbustive non productive). Cette composante arborescente et arbustive du paysage offre aux abeilles des ressources diversifiées.



Carte des OTEX

La production de miel en Bourgogne-Franche-Comté

Ce territoire permet aux apiculteurs de transhumer leurs colonies et d'offrir une ressource florale diversifiée tout au long de l'année aux abeilles. Ces ressources permettent la production de différents miels :



Production et commercialisation en Bourgogne-Franche-Comté:

En France, la production de miel s'élève à 20 000 tonnes en moyenne, ce qui la place au 4^{ème} rang des pays producteurs européens. La BFC est le **6^{ème} producteur régional**, malgré les fortes variations de rendements d'une année à l'autre.

Les circuits de distribution sont très diversifiés mais **80% des apiculteurs commercialisent en demi-gros et au détail** car le miel est mieux valorisé. La vente en vrac est devenue difficile en raison des prix bas liés au déréférencement du miel.

En circuit court, le miel est davantage vendu en petits commerces (fromagerie, épicerie, etc.).

La distribution du miel est locale, puisque **la majorité des apiculteurs de BFC livre à moins de 30km**.

La **concurrence locale** semble primer sur la concurrence étrangère. Cette dernière est présente pour la vente en vrac et pour la vente en GMS tandis que la concurrence locale est plutôt présente sur les marchés.

Miel bio et autres productions :

En 2015, il y avait 600 apiculteurs français produisant sous le label Bio et ce nombre ne cesse d'augmenter. La Bourgogne-Franche-Comté compte aujourd'hui **une quinzaine d'apiculteurs certifiés bio** représentant ainsi 12% de la filière professionnelle.



Cependant, il ne faut pas oublier les autres productions telles que : la gelée royale, le pollen et les produits transformés (pain d'épices, nougat, etc).

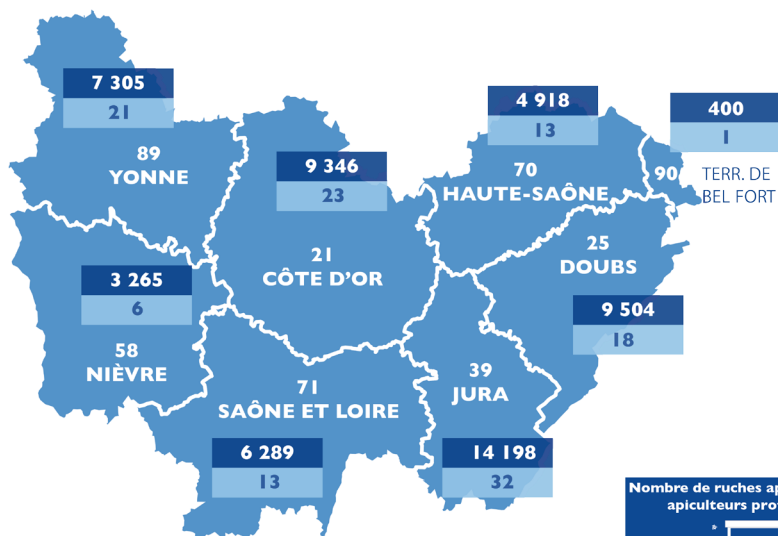


L'organisation de la filière apicole en région Bourgogne-Franche-Comté

Répartition des apiculteurs de Bourgogne-Franche-Comté:

On distingue 3 catégories d'apiculteurs selon le nombre de ruches exploitées :

- 1 à 50 ruches : Apiculteurs amateurs
- 50 à 149 ruches : Apiculteurs pluriactifs
- Plus de 150 ruches : Apiculteurs professionnels



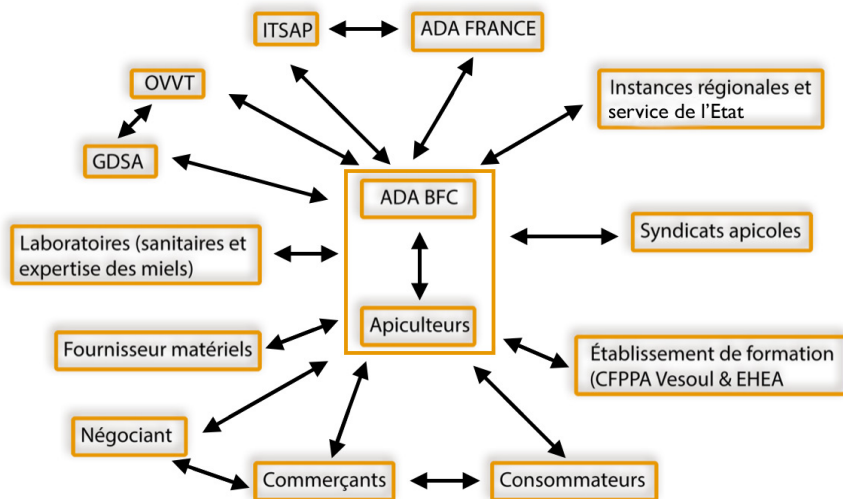
Source : Résultats de la déclaration des ruchers de 2018, DGAL

Difficultés et organisation de la filière apicole:

La filière apicole est confrontée depuis plusieurs années à de nombreuses difficultés, dont la mortalité accrue du cheptel et l'affaiblissement des colonies, dues à des causes multifactorielles :

- développement du varroa
- manque de ressources
- prolifération de prédateurs (frelon asiatique)
- intoxication aux produits chimiques

Ainsi, l'ADA BFC étudie de près ces problématiques par le biais d'expérimentations afin de répondre aux besoins des apiculteurs. La filière apicole se professionnalise et s'entoure d'acteurs lui permettant de s'organiser dans le but d'être compétitive face aux miels étrangers.



Organisation de la filière apicole

Contact

Jean-Baptiste Malraux

Mail : jean-baptiste.malraux@adabfc.adafrance.org

Tél : 06 23 97 45 54

Aurélié Baisnée

Mail : aurelie.baisnee@adabfc.adafrance.org

Tél : 06 24 59 23 16

Bibliographie

www.bourgognefranche.comte.chambres-agriculture.fr

www.alterrebourgognefranche.com

www.franceagrimer.fr

www.draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr

www.adafrance.org

www.wikipédia.fr